
AVIS N° 058-2025 / DC/BR-DG

Report de Séance de Règlement / Livraison

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement informe les intervenants du marché qu'en cas de décision de l'Etat de Côte d'Ivoire décrétant le lundi 31 mars 2025 jour férié, en raison de la célébration de la fête de l'AÏD EL FITR « FETE DE RAMADAN », les dispositions ci-après seraient appliquées conformément à ses procédures :

- la séance de Règlement / Livraison relative à la journée de bourse du 25 mars 2025, serait reportée du lundi 31 mars 2025 au mardi 01 avril 2025 ;
- la séance de Règlement / Livraison relative à la journée de bourse du 26 mars 2025, serait reportée du mardi 01 avril 2025 au mercredi 02 avril 2025 ;
- la séance de Règlement / Livraison relative à la journée de bourse du 28 mars 2025, serait reportée du mercredi 02 avril 2025 au jeudi 03 avril 2025.

A cet effet, les teneurs de compte-conservateurs sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles pour un bon dénouement de leurs séances de règlement.

Fait à Abidjan, le 25 mars 2025

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

